

# Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est situé dans la Maison de la Petite Enfance Pierre de Lune.



Il comprend les services suivants :

## Un centre de consultation infantile

Pour les 0-6 ans, organisant des activités de prévention (vaccinations, surveillance de la croissance et du développement psychomoteur), l'orientation vers des services de soins et des conseils (alimentation, sommeil, relations parents enfants, soutien à la parentalité, orientation vers des services de proximité/mode de garde, accueil parents enfants, service de médiation...).

## Un centre de planification familiale

Pour l'accueil des mineurs et majeurs pour consultation et conseils autour de la contraception, de la sexualité et de la relation de couples.

## Un centre de protection maternelle

Pour l'accueil, le suivi médical et l'entretien prénatal précoce des femmes enceintes et dans les 2 mois qui suivent l'accouchement.

## Coordonnées

Centre Protection Maternelle et Infantile (PMI)

1 rue de l'Echo

78570

Chanteloup-les-Vignes

[0801 801 078](tel:0801801078) ou [01 30 83 61 00](tel:0130836100)

Infos pratiques

## Le centre de protection maternelle et infantile est ouvert :

Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

## Consultations pédiatriques (sur rendez-vous) :

Lundi : 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Mardi : 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mercredi : 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Vendredi : 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30

**Consultations puéricultrices (sur rendez-vous) :**

Lundi : 08h30 à 12h30

Mardi : 08h30 à 12h30

Jeudi : 13h30 à 17h30

**Consultations sage-femme (sur rendez-vous) :**

lundi : 13h30 à 17h30

mercredi : 08h30 à 12h30

jeudi : 13h30 à 17h30

vendredi : 08h30 à 12h30

Liens utiles

[Maison de la petite enfance Pierre de Lune](#)

Documents

[Liste des pièces à fournir au service de la régie centralisée pour la Petite Enfance \(0-3 ans\)](#)